



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PÉTANQUE JANZÉENNE

Siège : Maison des Associations
Espace Brûlon, 5 Av. du Général De Gaulle
35150 JANZÉ

Objet : Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 26 Avril 2025.

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association *PÉTANQUE JANZÉENNE*. L'Assemblée Générale aura lieu le **Samedi 26 Avril 2025 à 10H** à la Maison des Association, Espace Brûlon, au 5 Avenue du Général De Gaulle à Janzé, dans la salle *Neptune* (au 1^{er} étage).

Ordre du jour :

- Élection du nouveau Conseil d'Administration par l'Assemblée
- Définition du nouveau bureau par le Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions des statuts juridiques de l'association, une délibération en Assemblée Générale est possible à condition que **la moitié des membres +1** soient présents ou ait fait procuration.

La participation à l'Assemblée Générale est exclusivement réservée aux membres dont la cotisation a été régularisée à la date du 26 Avril 2025.

En cas d'impossibilité d'assister à l'Assemblée, une procuration est envisageable afin d'être représenté. Le choix du mandataire doit figurer dans une lettre de procuration. Nulle personne ne peut être titulaire de plus de 2 procurations.

En vous remerciant,
Le Conseil d'Administration.